

Pour un meilleur avenir professionnel, votons FA-FPT !



COMITE SOCIAL TERRITORIAL
CST
ELECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 8.12.2022



Autonomie & Indépendance politique



Spécialisation Fonction Publique Territoriale



Proximité et écoute des agents

POURQUOI VOTER POUR NOUS ?

Voter pour les listes FAFPT, c'est l'assurance d'être bien représenté par des délégués formés, intègres, compétents et efficaces.

La *Fédération Autonome* prône depuis toujours un syndicalisme différent basé sur des valeurs fondamentales comme l'autonomie et l'indépendance absolue, qu'elle soit politique, philosophique ou religieuse mais reposant aussi sur une véritable liberté de gestion, d'action et de décision pour chacun de nos syndicats locaux.

Au quotidien, la *Fédération Autonome* revendique un syndicalisme de proximité grâce à un maillage territorial proche des agents.

Notre priorité : améliorer le quotidien et les conditions de travail de tous les agents et défendre ceux dont les situations sont les plus précaires.

Notre organisation syndicale existe uniquement grâce aux cotisations des adhérents et ne bénéficie d'aucune subvention publique, ce qui est la garantie de notre indépendance !

En votant pour la *Fédération Autonome* lors des élections professionnelles du 8 Décembre 2022 vous nous permettrez d'étendre nos valeurs à l'ensemble du territoire.

Si vous aussi, vous pensez qu'un autre syndicalisme est possible, alors rejoignez-nous !

QUELQUES-UNES DE NOS REVENDICATIONS



Des rémunérations à la hauteur

- ▶ Augmentation minimale de la valeur du point d'indice tous les ans en instaurant une indexation automatique du point d'indice sur le SMIC
- ▶ Création d'un socle minimum indemnitaire obligatoire : 20 % du traitement indiciaire minimum de régime indemnitaire pour les agents



Une carrière qui a du sens

- ▶ Résorption de la précarité avec : Recrutements à la hauteur des besoins et Titularisation de tous les contractuels
- ▶ Stabilisation voire baisse de l'utilisation des contrats sur les emplois permanents



Un choix du collectif et de la liberté

- ▶ Réelle prise en compte de la pénibilité dans le calcul de la pension
- ▶ Intégration du régime indemnitaire dans le calcul des pensions



Un travail apaisé et sécurisant

- ▶ Militier pour une véritable prise en compte de la violence au travail dans sa dimension genrée et faire reconnaître les violences conjugales comme facteur dégradant la qualité de vie au travail
- ▶ Abrogation du jour de carence, dispositif injuste, inutile et inefficace

Agents de la Fonction Publique Territoriale, la défense de vos conditions de travail et d'emploi dépend en grande partie de vos représentants dans le CST !

Les enjeux de demain se gagnent dès le 8 décembre, alors prenez votre avenir en main en votant pour les candidats de la FAFPT !





1. HAMOUSSA Halima	Direction de Territoire Cronenbourg, Haute-pierre, Poteries
2. DE RUFFRAY Thibaut	Gestion et Prévention des Risques Environnementaux
3. KLEINKLAUS Patricia	Famille et Petite Enfance
4. LAROCHE Jean-Philippe	Patrimoine pour l'enfance et l'éducation
5. METZGER Déborah	Santé Autonomie
6. TABOGA Michel	Maintenance Bâtiment
7. URBANO DEL REY	Aménagement Espace Public
8. HUBER Laurent	Médiathèques
9. PIPART Béatrice	Administration Générale de la DUT
10. ANDRESZ Cédric	Patrimoine pour l'Enfance et l'Éducation
11. KOLB Martine	Police du Bâtiment
12. ALBERICO Jean-Baptiste	Conduite des Projets d'Aménagement
13. ANDRES Diane	Administration générale DESPU
14. MEYER Vincent	Maintenance Bâtiment
15. UNGER Myriam	Accompagnement Humain transformation et innovation
16. KUNTZMANN Pierre	Syndicats
17. KNITTEL Agnès	Famille et Petite Enfance
18. PICCHINENNA Pierre	Qualité et Concertation, DEPN
19. BANZET Lucie	Mission des achats opérationnels
20. LAUGEL Yves	Service de l'information et de la régulation